



**Procès-verbal du Conseil de gestion
28 septembre 2023**

Étaient présents :

- Mme Anne Levade, présidente de la Fondation,
- Mme Mélodie Prevel, membre fondateur (représentant ACCOR), (par visioconférence)
- M. Odon Vallet, personnalité qualifiée,
- M. Philippe Plagnieux, trésorier de la Fondation, représentant de l'Université (par visioconférence),
- Mme Adeline Gubler, secrétaire de la Fondation, représentante des personnels BIATSS,
- Mme Joëlle Farchy, représentante de l'Université,
- M. Jean-Marc Lehu, représentant de l'Université, (par visioconférence), (procuration à Joelle Farchy pour le début de la séance)
- M. Ulysse Guttmann-Faure, représentant des usagers
- Mme Sabine Lochmann, personnalité qualifiée, (par visio-conférence)

Était excusée et représentée :

- Mme Christine Neau-Leduc, présidente de l'Université, représentée par Mme. Violaine Sebillotte, vice-présidente chargée de la recherche

Était excusé avec procuration :

- M. Christian de Boissieu, personnalité qualifiée, procuration à Adeline Gubler

Était absent :

- M. Gérard Bekerman, vice-président de la Fondation, membre fondateur, (représentant AFER)

Étaient invités et présents :

- Mme Anne-Sophie Coppin, déléguée générale de la Fondation
- Mme Julie Eymann, représentante du rectorat, (par visio-conférence)
- M. Gilles Moiton, agent comptable de l'Université

La présidente ouvre la séance à 16 h 30 sur l'ordre du jour suivant

1. Élection du président et des membres du Bureau de la Fondation
2. Délégations du conseil de gestion au président de la Fondation
3. Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil de gestion du 8 juin 2023
4. Approbation du budget rectificatif 2023
5. Approbation du budget prévisionnel 2024
6. Bilan des actions de la Fondation depuis le 8 juin 2023
7. Projets de la Fondation
8. Questions diverses

La présidente donne lecture des procurations.

En préambule Mme Anne Levade indique que le point 1 de l'ordre du jour est l'élection du président de la Fondation, qu'à ce titre elle est concernée et quittera la salle du conseil pour la discussion et le vote de ce point. Avant de ce faire, elle présente Mme Violaine Sebillotte, vice-présidente en charge de la Recherche, représentante de Mme Christine Neau-Leduc, présidente de l'Université.

Mme Anne Levade quitte la salle du conseil de gestion. Mme Violaine Sebillotte prend la présidence du conseil pour le point 1 de l'ordre du jour.

1. Élection du président et des membres du Bureau de la Fondation

Mme Violaine Sebillote donne la parole à Mme Anne-Sophie Coppin qui rappelle les termes des statuts de la Fondation concernant l'élection de son président et précise que le mandat prendra fin en décembre 2024, en même temps que le mandat de la présidente de l'Université.

Mme Violaine Sebillote indique que Mme Anne Levade est la candidate proposée par la présidente de l'Université et qu'aucune autre candidature n'a été présentée. Elle précise qu'il s'agit d'un renouvellement de confiance qui va de soi.

Mme Anne-Sophie Coppin propose de laisser la parole aux membres du conseil de gestion avant de procéder au vote.

Mme Joëlle Farchy souligne que personne d'autre que Mme Anne Levade ne pourrait être meilleur candidat et qu'elle est ravie qu'elle poursuive sa mission, la Fondation ayant fait de très grandes avancées sous sa présidence.

Mme Adeline Gubler indique qu'il est très heureux pour la Fondation que Mme Anne Levade soit renouvelée dans ses fonctions, qu'un équilibre a été trouvé, que le bon fonctionnement de la Fondation et plus particulièrement du conseil de gestion est de son fait.

M. Ulysse Guttmann-Faure indique qu'il est important que Mme Anne Levade puisse poursuivre sa présidence de la Fondation afin de conserver une continuité de fonctionnement et d'actions.

Mme Sabine Lochmann apporte sa voix à l'ensemble des remarques exprimées et souligne

que Mme Anne Levade met beaucoup d'énergie à présider la Fondation.

M. Philippe Plagnieux acquiesce et indique que Mme Anne Levade fait l'unanimité au sein du conseil de gestion mais aussi plus globalement au sein de l'Université.

Mme Anne-Sophie Coppin demande à Mme Violaine Sebillote si elle peut s'exprimer sur cette candidature, tout en précisant qu'elle n'a pas vocation à prendre part au vote et qu'elle est sous l'autorité hiérarchique de Mme Levade.

Mme Violaine Sebillote donne la parole à Mme Anne-Sophie Coppin. Celle-ci indique qu'il ne peut y avoir meilleure personne à la fonction de président de la Fondation que Mme Anne Levade. Elle précise que Mme Anne Levade est très impliquée, que la charge de travail est importante et rappelle que Mme Anne Levade exerce cette fonction à titre gracieux. Aucune compensation de quelque sorte que ce soit n'existe. Mme Anne-Sophie Coppin souligne que l'Université et plus particulièrement la Fondation doivent à Mme Anne Levade l'atteinte des objectifs fixés et ce que la Fondation est devenue.

Mme Joëlle Farchy souhaite qu'une réflexion soit menée pour permettre la possibilité de décharge de service ou de défraiement. Mme Adeline Gubler et M. Philippe Plagnieux trouvent cette idée judicieuse.

Mme Violaine Sebillote propose la mise au vote de l'élection de Mme Anne Levade comme Président de la Fondation.

Élection de Mme Anne Levade Président de la Fondation
Adopté à l'unanimité

M. Ulysse Guttman-Faure se propose d'aller chercher Mme Anne Levade pour qu'elle rejoigne la salle du conseil.

Mme Anne Levade ayant réintégré la réunion du conseil de gestion, Mme Violaine Sebillote lui indique qu'elle est réélue dans ses fonctions à l'unanimité et le conseil de gestion la félicite et la remercie de poursuivre le mandat.

Mme Anne Levade remercie chaleureusement les membres du conseil de gestion d'avoir bien voulu leur renouveler leur confiance.

Mme Violaine Sebillote donne donc à Mme Anne Levade la présidence du conseil de gestion.

Mme Anne Levade demande si l'élection des membres du bureau a également été mise au vote. Mme Anne-Sophie Coppin indique que non.

Mme Anne Levade informe le conseil que l'élection du bureau de la Fondation est, en application des statuts, organisée lors du même conseil de gestion que l'élection du président de la Fondation. Puisque le conseil de gestion lui a fait l'honneur de lui renouveler sa confiance, elle propose que le bureau soit, lui aussi, proposé au vote dans sa composition actuelle, c'est-à-dire, M. Gérard Bekerman, vice-président, M. Philippe Plagnieux, trésorier et Mme Adeline

Gubler, secrétaire de séance.

Élection du Bureau de la Fondation M. Gérard Bekerman, vice-président, M. Philippe Plagnieux, trésorier et Mme Adeline Gubler, secrétaire de séance.

Adopté à l'unanimité

2. Délégations du conseil de gestion au président de la Fondation

Mme Anne Levade indique que les délégations accordées par le conseil de gestion au début de son mandat puis une première fois renouvelées en mars 2023 en tant que présidente de la Fondation sont également à renouveler ce jour :

- délégation financière à hauteur de 100 000 euros

Mme Anne Levade précise qu'à des fins d'agilité, cette délégation lui permet de continuer à engager des petites sommes, jusqu'à présent pas plus de 7 000 euros, et le plus souvent entre 2 000 et 4 000 euros dans l'urgence de demandes de soutien à des événements de l'Université ou des projets portés par les associations étudiantes.

Adopté à l'unanimité

- délégation de compétence et de signature, spécialement dans le cadre de conventions de mécénat

Mme Anne Levade explique que tout comme pour la délégation financière, afin de pouvoir répondre avec la meilleure réactivité aux mécènes, il est important qu'elle puisse engager une convention de mécénat entre deux conseils de gestion et la soumettre à signature de la Présidente de l'Université.

Adopté à l'unanimité

3. Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil de gestion du 8 juin 2023

Adopté à l'unanimité

4. Approbation du budget rectificatif 2023

Mme Anne Levade indique que les documents budgétaires et financiers validés par la Direction des affaires financières et du budget (DAFB) de l'Université ne peuvent être présentés ce jour.

Mme Anne-Sophie Coppin informe qu'à ce stade une seule rectification sera nécessaire. Il s'agit du versement anticipé d'un don du mécène principal de la Chaire d'enseignement Delphine Lévy qui apparaîtra sur le budget 2023 mais provisionné pour être dépensé sur l'année 2024.

Mme Anne Levade rappelle que les budgets présentés pour la Fondation étant toujours prévisionnels, le fait que la DAFB n'ait pas été en mesure de nous communiquer les éléments pour ce conseil n'est pas, budgétairement, problématique.

5. Approbation du budget prévisionnel 2024

Mme Anne Levade précise que Mme Anne-Sophie Coppin a envoyé l'ensemble des éléments budgétaires relatifs à la Fondation à la DAFB et a établi le budget prévisionnel présenté dans le document transmis aux membres du conseil de gestion.

Mme Anne Levade présente le budget prévisionnel mais précise qu'il doit encore être validé par M. Julien Benini et M. Ludovic Ayrault. Il n'est donc pas possible de le soumettre en l'état au vote et le budget prévisionnel dans sa version définitive sera présenté et soumis au vote lors du prochain conseil de gestion de la Fondation.

6. Bilan des actions de la Fondation depuis le 8 juin 2023

Mme Anne Levade rappelle que, comme pour chaque réunion du conseil de gestion, un document présentant le bilan détaillé des actions de la Fondation a été adressé aux membres par courrier électronique. Elle n'évoquera donc que les points saillants.

Les chaires

Chaires de recherche

Chaire ESOPS

Mme Anne Levade indique qu'un nouveau partenariat avec la Caisse des Dépôts et Consignations est en cours de concrétisation. Mme Anne-Sophie Coppin explique qu'il prendrait la forme d'une convention cadre permettant l'accueil d'un ingénieur d'étude de l'Université, M. Thibaut Heyer, pour la réalisation d'un projet portant sur les bénéficiaires des dispositifs de fin de carrière avec un focus sur les secteurs des fonctions publiques territoriale et hospitalière. Elle précise que ce projet serait financé à hauteur de 37 000 euros par la Caisse des Dépôts et consignations et 42 000 euros par l'ANR.

Mme Anne Levade indique qu'un nouveau partenariat est également en cours de conventionnement avec la DREES (Direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques) pour un contrat post doctoral de trois ans pour un montant total de 200 000 euros.

Chaire d'enseignement

Chaire Delphine Levy

Mme Anne Levade indique que le diplôme d'université porté par la Chaire a changé de dénomination après approbation de la CFVU. Anciennement nommé « Méthodes et pratiques pour l'accessibilité du patrimoine culturel », il s'intitule désormais : « DU Delphine Lévy. Pour l'accès à l'art au patrimoine : outils et recherches ».

Elle informe par ailleurs qu'une négociation avec la Fondation BNP Paribas aboutit à un mécénat de 10 000 euros.

Mme Anne-Sophie Coppin indique que les conventions de partenariat à caractère pédagogique avec Paris-Musées et Art Explora sont en cours de renouvellement et que des discussions avec le Musée du Louvre sont également en cours.

Elle informe que la rentrée universitaire de la nouvelle promotion se fera le 13 octobre prochain.

Chaire PCEN

Mme Anne Levade donne la parole à Mme Joëlle Farchy qui indique que la Chaire poursuit ses travaux de recherche et qu'elle souhaiterait parler du projet Métavers.

Mme Anne Levade propose d'échanger à ce sujet lors du point projet de l'ordre du jour.

Nouvelle chaire

Chaire Finance et Société

Mme Anne Levade informe que les discussions avec la Fondation Septodont dirigée par M. Jérôme Darrivière sont en cours pour la rédaction de la convention permettant le lancement de la nouvelle Chaire « Finance et Société », dont l'intitulé est, à ce stade, encore provisoire. Elle précise qu'une réunion a eu lieu le 25 septembre dernier à cette fin.

Mme Anne-Sophie Coppin indique que la chaire « Finance et Société » sera dirigée par le professeur d'économie Gunther Capelle-Blancard, responsable du Master FRIC, Finance responsable, information et communication.

Elle précise que la chaire aura un triple objectif : fédérer les initiatives de l'Université autour de la finance, de la responsabilité sociale des entreprises, du développement durable ; former et informer, les étudiants, les entreprises, le grand public ; contribuer au débat public sur ces sujets de société et apporter des solutions innovantes.

Mme Anne Levade précise que la Chaire sera adossée au master « Monnaie-Banque-Finance-Assurance » de l'École d'Économie de la Sorbonne, en particulier le parcours « Finance responsable, information et communication ».

Elle indique que la Chaire « Finance et Société » abordera plusieurs axes de recherche afin de couvrir l'ensemble des questions liées au développement durable et à la responsabilité financière de l'entreprise. Elle souligne que l'objectif à long terme est d'ouvrir les enseignements à un public plus large.

M. Ulysse Gutmann-Faure interroge la pertinence d'un diplôme d'université. Mme Anne

Levade indique que dans un premier temps des enseignements exploratoires pourraient être mis en œuvre en licence.

Mme Sabine Lochmann adhère avec enthousiasme à ce projet en indiquant qu'il y a une appétence pour ces thématiques mais également un besoin de formation et de compétences de tous les corps de métiers dans le domaine de la finance. Mme Sabine Lochmann se propose d'aider à la recherche de mécènes et de fonds complémentaires.

Mme Anne Levade souligne qu'il serait intéressant qu'en plus d'un comité de pilotage de la Chaire, une structure éthique garante soit mise en place.

Mme Anne-Sophie Coppin précise qu'à l'heure actuelle, les investisseurs potentiels seraient le Crédit coopératif, la Banque Postale et d'autres institutions partenaires de la Fondation Septodont. Mme Anne Levade informe qu'un montant viable pour le démarrage de la Chaire permettrait le recrutement d'un personnel administratif pour la gestion quotidienne.

Mme Joëlle Farchy indique que le recrutement d'un personnel induit de trouver un emplacement de bureau et que la question des locaux est une question récurrente et désormais urgente. Elle émet l'idée que des locaux puissent être loués pour la Fondation.

Mme Sabine Lochmann évoque la solution mise en place par certains grands groupes d'entreprises qui est de louer des auditoriums.

Mme Anne Levade pense que cela peut être envisagé pour des opérations ponctuelles, des colloques ou une université de Printemps mais pas de manière pérenne pour des équipes de chercheurs ou de collaborateurs. Pour ce qui est des équipes des chaires portées par la Fondation, elle rappelle que se pose, de manière récurrente, la question du choix entre deux solutions alternatives : installer toutes les chaires dans un même lieu ou trouver pour chacune des espaces supplémentaires dans leur composante ou laboratoire.

Mme Violaine Sebillotte informe que trouver de nouveaux locaux à Paris pour la Recherche est un souhait de la Présidence. Un projet est d'ailleurs à l'étude. Elle souligne que la présidente de l'Université a conscience de ce problème de locaux qui est partagé par nombre d'équipes.

Mme Joëlle Farchy demande si la présidence autoriserait la location de locaux. Mme Violaine Sebillotte répond que si la Fondation a le budget pour le faire, a priori rien de s'y opposerait.

M. Gilles Moiton précise que la location de bureaux par la Fondation est possible.

Mme Anne-Sophie Coppin indique que la question des bureaux de la Fondation est un choix complexe qui implique tout à la fois l'image de la Fondation mais également son devenir soit en une structure unifiée regroupée en un même lieu soit en une structure plus mouvante. Elle précise que l'une des questions importantes est celle de la praticité tant pour les chercheurs et personnels administratifs associés, ne vaut-il pas mieux être proche du laboratoire ou de l'UFR et avoir une équipe de présidence, direction, levée de fonds, gestion globale dans des bureaux élargis de la Fondation ?

Mme Anne Levade confirme que ce serait sans doute la solution adéquate dans un premier temps et demande à Mme Violaine Sebillotte si les questions immobilières peuvent être à nouveaux portées à l'attention de la présidence de l'Université.

Les projets

La cérémonie des docteurs

Mme Anne Levade indique que La Banque Populaire Rives de Paris continue d'accompagner la Fondation par un don annuel de 10 000 euros permettant le financement de la cérémonie des docteurs. Mme Anne-Sophie Coppin précise que celle-ci se tiendra le 16 février 2024. Elle souligne que 2 000 euros de ce soutien financier est accordé au concours international de l'éloquence qui débutera en avril 2024. La Fondation complète à hauteur de 2 000 euros pour chacun de ces événements. L'enveloppe globale pour la cérémonie des docteurs est donc de 10 000 euros (8 000 euros BPRP + 2 000 euros Fondation) et celle du concours international de l'éloquence de 4 000 euros (2 000 euros BPRP + 2 000 euros Fondation).

M. Ulysse Guttmann-Faure demande s'il serait possible d'inviter plus d'étudiants lors de ces événements. Il indique que participer à la cérémonie des docteurs pourrait donner envie aux étudiants de Master de s'inscrire en thèse. Il indique également qu'il serait bénéfique pour l'image de l'Université et de la Fondation de remplir le grand amphithéâtre à cette occasion.

Projet RAMPE

Mme Anne Levade rappelle que le projet RAMPE, déposé dans le cadre de l'appel à projet ASDESR (ANR), sera financé à hauteur de 3 901 716 € sur une période de 8 ans. Deux champs d'actions sont définis : le soutien aux projets européens et le renforcement du réseau alumni et du mécénat.

Mme Anne Levade précise que M. Pierre Medan, qui en a la responsabilité, ne pouvait être présent. Elle informe qu'il est proposé à la Fondation le recrutement de 5 postes à l'horizon 2031 dont un poste commun avec la DPEIP, un *senior fundraiser*, un *intermediate fundraiser*, un *junior fundraiser*, un *marketing et communication officer* en lien avec la DPEIP.

Mme Anne-Sophie Coppin précise que la fiche de poste pour le recrutement du *senior fundraiser* a été publiée par l'Université cet été. 13 candidatures ont été reçues à ce jour et sont en cours d'étude. Elle indique qu'une manifestation d'intérêt pour un poste de *junior fundraiser* a par ailleurs été reçue alors même que, pour l'instant, le poste n'a pas été publié.

Mme Joëlle Farchy demande où seront situés ces nouveaux agents biats. Mme Anne Levade indique qu'elle a alerté la présidente de l'Université sur l'impossibilité de les intégrer dans le bureau de la Fondation.

Mme Violaine Sebillotte confirme que la présidente de l'Université est informée et cherche une solution. Mme Anne-Sophie Coppin précise qu'elle peut dans un premier temps partager son bureau avec la première personne recrutée. Mme Adeline Gubler indique qu'elle peut

trouver un bureau à l'ISST si nécessaire.

Mme Joëlle Farchy s'interroge sur l'urgence qu'il y a à recruter un *senior fundraiser* considérant qu'il serait plus judicieux que l'on dote la Fondation d'un gestionnaire qui permette de soulager Mme Anne-Sophie Coppin des tâches administratives permanentes et de de lui dégager le temps de travail nécessaire à la levée de fonds sur projets non fléchés.

Mme Anne-Sophie Coppin répond que malheureusement les postes sont très fléchés dans le cadre du projet RAMPE et que la dimension administrative n'y figure pas expressément.

Mme Anne Levade indique qu'en effet la gestion administrative de la Fondation est extrêmement chronophage et que, en l'état, la Fondation repose au quotidien entièrement sur Mme Anne-Sophie Coppin et elle-même. Il est indispensable de trouver une solution à court terme. Mme Joëlle Farchy demande qu'un poste à mi-temps de gestionnaire soit ouvert et financé par la Fondation ou qu'un poste à temps complet soit partagé entre la Fondation et une autre composante ou UFR.

Mme Anne Levade indique que le recrutement des premiers postes dans le cadre du projet RAMPE obligera de fait à trouver une solution, Mme Anne-Sophie Coppin ne pouvant en plus récupérer une charge administrative dû à l'expansion probable et souhaitée des futures conventions de mécénat ou de partenariat.

Mme Anne Levade indique que le premier comité de pilotage du projet RAMPE aura lieu le 25 octobre et qu'elle proposera le recrutement en premier lieu d'un *junior fundraiser* qui puisse, à titre accessoire, être un soutien à la Fondation et au poste de Mme Anne-Sophie Coppin.

Projet indice de confiance

Mme Anne-Sophie Coppin informe que le projet « indice de confiance des épargnants français » dirigé par François Facchini se poursuit. Elle rappelle qu'une première publication a été faite dans la *Revue d'Économie Politique* en 2021 et qu'une deuxième publication dans la revue *Journal of Institutional Economics* a pu paraître. Une troisième contribution est en préparation et devrait être soumise à la *Revue Économique*. Elle sera co-écrite avec Monsieur Jérôme Coffinet et présentera l'indicateur de confiance de la Fondation et son intérêt pour l'étude des déterminants de la dynamique de l'épargne.

Mme Anne-Sophie Coppin indique que M. François Facchini est d'accord pour venir présenter de manière plus détaillé son travail et souhaite échanger sur les possibilités du lancement d'une troisième enquête pour assurer la pérennité de l'indicateur créé dans le cadre de ce projet.

7. Projets de la Fondation

À travers les murs

Mme Anne Levade présente le projet de l'association « À travers les murs » qui sollicite l'aide

de la Fondation.

Mme Anne-Sophie Coppin précise que l'association a été créée par Ilan Volson-Derabours, étudiant à Paris 1 en Master 2 « droit pénal des affaires » et co-président de « débat en Sorbonne ». L'initiative « À travers les murs » a pour objet de développer des formations à la prise de parole et à l'éloquence, en faveur des personnes incarcérées. Ces formations sont assurées par des étudiants bénévoles de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne rompus à l'enseignement des arts oratoires (notamment des lauréats de concours d'éloquence). Elles s'inscrivent dans une dynamique de réinsertion par la simulation d'entretiens d'embauche, de débats contradictoires, d'improvisation ou d'éloge. Elle est organisés en 8 modules d'1h30 en groupe qui sont dispensés à des personnes incarcérées choisies par la Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires au sein de plusieurs établissements d'Île-de-France =(Nanterre, Fresnes et, depuis cette année, Fleury-Mérogis).

Mme Anne Levade précise que l'association travaillant en partenariat avec la Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires, ainsi d'ailleurs qu'avec la Fédération Francophone de Débat et du travail, le projet est particulièrement structuré.. Par leur demande à la Fondation, les étudiants souhaitent pérenniser leur action et lui faire prendre une dimension plus institutionnalisée.

Mme Anne-Sophie Coppin indique que la demande de soutien s'élève à 1 500 euros pour des livrets supports et 500 euros pour des certificats d'attestation de suivi, soit un montant total de 2 000 euros.

Mme Violaine Sebillotte demande si l'association fera une demande auprès de la CEVEC. Mme Anne-Sophie Coppin répond que oui.

M. Ulysse Guttman-Faure propose que la Fondation réponde de manière plus générale à la demande de soutien afin que l'association « À travers les murs » puissent proposer le financement d'éléments plus précis à la CEVEC. Il propose que l'aide leur soit versé au titre du fonctionnement de l'association et de la communication générale.

Sabine Lochmann indique que la Fondation pourrait également les aider à trouver des partenaires et mécènes et se propose de donner des contacts.

Mme Anne Levade ajoute que la Fondation va faire le point avec l'association sur la convention qui les lie avec le ministère de l'Intérieur. M. Odon Vallet souligne que c'est un point important notamment pour s'assurer de la sécurité des étudiants qui sont en contact avec les personnes incarcérées.

Participation et soutien de la Fondation au projet de l'association À Travers les Murs pour développer des formations de prise de parole en faveur des personnes incarcérées à hauteur de 2 000 euros.

Adopté à l'unanimité

Projet Métavers

Mme Anne Levade souhaite évoquer le projet Métavers de la Fondation. Elle rappelle que ce projet, dont la thématique est plus que jamais d'actualité, a été initié par la Fondation et elle regrette le manque de réactivité de la plupart des collègues de l'Université qui ont pourtant été largement sollicités. A ce jour, seule Mme Joëlle Farchy a présenté un projet de recherche et elle l'en remercie.

Mme Anne-Sophie Coppin informe qu'elle est toujours en discussion avec les sociétés Meta et Microsoft pour le financement de ce projet.

Mme Anne Levade indique que la création d'une Chaire de la Fondation pourrait permettre d'identifier la Fondation sur une thématique précise sans qu'elle délaisse ses autres missions et projets ou chaires abritées.

Mme Violaine Sebillotte indique que des chercheurs en archéologie sont en recherche de financement sur des projets liés à l'utilisation de la réalité virtuelle. Mme Anne-Sophie Coppin indique que la société Microsoft pourrait être intéressée par ces projets.

M. Philippe Plagnieux souligne que la Fondation est très mal identifiée par les collègues de l'Université et qu'il serait peut-être opportun que la Fondation aille se présenter auprès de chaque directeur d'UFR. Mme Anne Levade rappelle que tous les directeurs de composantes avaient été conviés au petit déjeuner Métavers en décembre dernier.

Mme Anne-Sophie Coppin demande à Mme Violaine Sebillotte si la Commission de Recherche de l'Université peut aider la Fondation à identifier des projets sur ces thématiques ou des noms de collègues de l'Université qui seraient à la recherche de mécènes.

Mme Violaine Sebillotte propose de transmettre à la Fondation deux projets dont celui de M. Olivier Veller, qui n'ont pas reçu de financement et qui pourraient être entrés dans le champ de la chaire.

M. Jean-Marc Lehu regrette qu'il manque un recensement des recherches conduites au sein de l'Université Paris 1. Mme Joëlle Farchy précise qu'il existe un outil avec le référencement de chaque chercheur et de leur domaine de recherche qui est en cours d'expérimentation.

Mme Violaine Sebillotte indique que pour que cet outil fonctionne, il est nécessaire que les chercheurs y déposent des données et donc participent à la démarche. M. Jean-Marc Lehu souligne qu'effectivement la cartographie de la recherche est incomplète.

8. Questions diverses

Mme Anne Levade indique que M. Camille Salinesi, vice-président en charge des Relations Internationales s'est rapproché de la Fondation afin de solliciter un avis sur un appel de fonds « urgence Maroc » suite au séisme qui a récemment touché ce pays.

Mme Anne Levade rappelle que l'action de levée de fonds « Urgence Ukraine » avait demandé beaucoup de travail pour peu de dons reçus. La somme totale dépassant à peine les 3 000 euros, il avait été difficile de la réattribuer. Mme Anne Levade rappelle que par ailleurs, après un sondage externe, il s'avère que les entreprises préfèrent toujours donner à de grandes ONG telle que la Croix Rouge.

L'ensemble des membres du conseil de gestion acquiescent à ces indications et pensent

inefficace de se substituer aux associations spécialisées dans ce domaine.

Prochains conseils de gestion :

Mme Anne Levade indique que le prochain conseil de gestion de la Fondation se tiendra le jeudi 30 novembre. Elle propose les dates du 7 mars, 6 juin, 26 septembre et 28 novembre pour l'année 2024.

Mme Joëlle Farchy demande si d'autres dates peuvent être envisagées car elle dispense un cours les jeudi après-midi.

Mme Anne-Sophie Coppin précise que les dates des 30 novembre et 7 mars sont arrêtées en fonction des calendriers budgétaire et comptable mais que d'autres dates peuvent être discutées pour les conseils suivants sur proposition des membres du conseil de gestion.

Le conseil de gestion prend fin à 18h54.